
LOS ANGELES - Travail de l'ALAC - 2 partie
Mardi 14 octobre 2014 – 15h15 à 17h00
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Bonjour à tous. On s'excuse du retard. Honnêtement en bas avec le GAC ; on a maintenu une discussion très enrichissante. Nous espérons avoir une discussion tout aussi enrichissante aujourd'hui avec l'organisation de soutien des adresses, le Conseil d'adressage, et l'organisation de ressources des nombres.

Nous sommes là avec les membres de l'ASO et le président du conseil d'adressage ASO, Louis Lee, avec Adiel Akplogan, le président de la NRO, ASO NRO, qui est assis de manière convenable à 90° de nous. Mais on sera très bien de toute façon.

Je sais qu'on a commencé un peu en retard, pas énormément juste un peu, mais nous avons une demi-heure pour discuter spécifiquement de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, car l'adresse au NRO est l'une des communautés qui vont formuler une contribution pour la proposition finale.

Louis, est-ce que vous voudrez ajouter des remarques ?

LOUIS LEE : Merci beaucoup, Olivier. Je voudrais simplement que les membres des ASO AC lèvent la main pour qu'on sache qui ils sont. Pour que tout le

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

monde sache qu'ils peuvent venir vous voir, vous posez des questions durant cette semaine.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Louis. On a ici quelques règles. Lorsqu'on prend la parole, il faut qu'on dise son nom d'abord parce que nous avons des services de transcription et d'interprétation. Donc il est toujours bien sur les autres canaux, de savoir qui a pris la parole.

Pour commencer, je vais donner la parole à Jean-Jacques Subrenat pour qu'il nous explique brièvement non pas l'opinion de l'ICG, parce que nous allons avoir une réunion avec l'ICG immédiatement après cette réunion, mais qu'il nous explique le processus de l'ALAC. Qu'il nous parle un peu comment on a contribué au travail de l'ALAC, Jean-Jacques et Mohamed El Bashir qui assis quelque part ici.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Merci, Monsieur le président. Je suis membre de l'ALAC jusqu'à la fin de l'année est membre de l'ICG également. La raison pour laquelle je ne voulais pas vraiment commencer été parce que je n'ai pas vraiment trouvé de caféine dans ce liquide. On pourra remédier à cela court de la réunion.

La méthode est intéressante parce que des que nous avons commencé, nous avons réalisé que l'ALAC allez pouvoir contribuer au travail de l'équipe spéciale de l'ICG. Et donc, on a créé un groupe spécial qui s'appelle groupe de travail sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Le président de l'ALAC et le président de ce groupe de travail. Il s'agit d'un groupe à adhésion assez libre. Nous avons au moins

une réunion hebdomadaire en ligne. Donc les devoirs des deux représentants de l'ALAC, Mohamed El Bashir qui est le vice-président de l'ICG et moi-même et de fournir un rapport ou du moins donner une idée aux membres de ce groupe de collègues des discussions que l'on tient ce au sein de l'ICG ou des inquiétudes qui sont manifestées. Et afin d'obtenir des retours ou des instructions, peut-être même quelques indications de l'opinion de l'ALAC sur des sujets particuliers.

Je voudrais connaitre cette notion que ni Mohamed ni moi-même n'exprimons d'avis personnel. Nous sommes tous les deux très conscients du fait que nous avons été chargés de représenter l'ALAC, et c'est ce que nous faisons.

Alors qu'il y ait des points polémiques dans certaines discussions ou pas, je voudrais que vous sachiez tous que notre tâche est de vous représenter. Je voudrais remercier Olivier de l'avoir déjà mentionné au cours d'une des réunions d'aujourd'hui. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Jean-Jacques. C'est suffisant comme introduction. Outre les contributions officielles que nous fournissons à l'ICG à travers Jean-Jacques et Mohamed, notre groupe de travail fournit des contributions directes aux membres du groupe de travail intercommunautaire qui vient d'être formé au sein de l'ICANN concernant les questions de nommage spécifiquement.

Nous avons également dans le cadre de nos 177 structures At-Large autour du monde, des structures At-Large individuelles qui participent à d'autres processus de contribution de la communauté opérationnelle.

On en a qui sont des membres de l'IETF, et il y en a qui sont très actifs dans la communauté des nombres.

Bien sûr qu'ils seraient actifs dans ces communautés en tant qu'individus, pour coordonner leurs idées au sein du groupe de travail mais pas en tant qu'agent de liaison comme Jean-Jacques, Mohamed, et nos membres du groupe de travail intercommunautaire.

Par rapport à l'ASO, le NRO, l'ASO en général, je dirais qu'il serait intéressant pour nous de vous entendre dire quel est l'état actuel des RIRs par rapport à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, et quel est le processus qui sera utilisé pour développer une proposition coordonnée de la part des cinq RIRs.

Question je pense qu'il a eu des inquiétudes ou au moins des questions qui ont été soulevées à ce sujet. Et je suggère reste peut-être que l'on passe le reste du temps à vous écouter qu'à parler, ou à m'écouter parler. Peut-être ainsi nous obtiendront un meilleur aperçu de ce qui se passe en ce moment et de l'état actuel des choses.

LOUIS LEE :

Pour ce dialogue, je dirais qu'Adiel est mieux préparée pour prendre la parole. Donc peut-être qu'on devrait commencer par un échange d'informations et vous racontez ce qu'on fait de notre côté.

ADIEL AKPLOGAN :

Merci, Louis. Je dirais simplement, comme je l'ai déjà mentionné, que nous allons utiliser une approche distribuée pour cela. Chaque région va mener la discussion au sein de sa propre région, et développer sa

propre proposition. Comme vous l'avez si bien exprimé, la question maintenant est de savoir comment consolider tout cela en une proposition finale que nous soumettrons à l'ICG. On a commencé à travailler là-dessus.

Le document où la proposition sera partagée d'ici peu. Une des cités qui viennent les quelques consultations sur différentes listes de diffusion seraient d'avoir un groupe de la communauté qui sera mise en place, comme une base ICG mais plutôt sur un niveau régional. Ils auront la tâche de consolider les différentes propositions.

Ce groupe essaie de préparer un cadre de travail et le partager avec les autres SOs. Dans le but de représenter toutes les communautés, chaque région nommera des personnes qui séjournent dans ce groupe en plus du personnel. Notre idée d'avoir 15 ou 10 de la communauté et cinq de chaque personnel régional qui travailleront pour préparer la proposition finale. Donc ils auront le temps de consolider les propositions, de partager cela avec la communauté, et d'obtenir un document final qui sera soumis à temps, avant le 15 janvier.

Donc une partie du processus que nous sommes en train de peaufiner et de s'assurer que nous pouvons tout aligner avant la date du 15 janvier. Outre cela, chaque région possède son propre processus de consultation et à différentes approches. APNIC, RIPE, AARON, LACNIC et AfriNIC ont chacune des approches différentes, mais le plus important est qu'il y aura un processus de consolidation menée par la communauté.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Très bien. Merci beaucoup Adiel. Tout cela était très instructif parce que je n'avais pas encore entendu parler de ces processus. Enfin faite, je ne crois pas que qu'il y ait des personnes entre nous qui aient entendu parler de ces processus de consolidation. Quels sont les occasions qui se présentent aux membres d'At-Large pour participer à ces processus ?

ADIEL AKPLOGAN : Je pense que l'appel à participation sera ouvert, spécialement pour la partie provenant de la communauté, ça sera ouvert au volontariat et à la sélection. Ça ne sera pas strict. On n'aura pas d'attribution ou de réservations strictes à chaque groupe. Ça sera un appel ouvert. Si l'ALAC veut participer à la sélection pour une région spécifique, elle sera la bienvenue. Notre but est de s'assurer que la proposition que nous allons soumettre à l'ICG inclut la vie finale de la communauté. Si vous voyez les processus que nous avons originalement sur le site Web, il déclare qu'à la fin les régions doivent se réunir et consolider ce document.

C'est la partie que nous essayons d'améliorer en ce moment, nous demandons à la communauté de le faire. Donc oui, c'est ouvert et tout le monde peut participer. Les représentants de l'ALAC peuvent participer sans pour autant qu'il n'y ait pas de sièges réservés à votre communauté spécialement.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Adiel. Nous avons dit que ce processus était documenté sur le site Web NRO. Peut-être que notre personnel pourrait ajouter une action à suivre pour trouver ce lien, ou peut-être vous pourriez nous

montrer l'adresse où le lien sur le site Web NRO. Cela nous sera très utile.

ADIEL AKPLOGAN : Oui, je vous enverrais le lien.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Très bien. Tijani Ben Jemaa, vous avez une question ?

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier. Ce n'est pas une question, c'est une remarque. Adiel, je vous ai entendu à Londres. Je crains un peu ce qui va arriver parce que comme nous le savons tous on a une date butoir pour la présentation des propositions. En ce moment, sur la liste de discussion d'AfriNIC, il n'y a rien qui se passe sauf votre premier e-mail et quelqu'un d'autre qui a fait quelques remarques. Mais pas de travail sur les propositions, sur la substance. On ne voit rien en ce moment.

Donc il y a deux possibilités. Soit vous êtes en train de travailler dans votre silo, et vous le publierez comme un travail public à la fin, parce que la soumission doit être en janvier. Donc cela est une alternative. La seconde alternative est qu'il n'y a pas eu de progrès dans ce travail. Les deux alternatives m'inquiètent. Parce que les contraintes en matière de temps sont vraiment importantes. Donc je ne sais pas ce qui se passe.

ADIEL AKPLOGAN : merci. Je pense que c'est l'une des préoccupations que nous avons. Que les communautés ne participent pas activement, parce que le but est

d'éviter une approche réduite pour développer une proposition mais peut-être bien que c'est ainsi que ça se passera à la fin. Parce que les communautés elle-même ne sont pas en train de développer leurs propositions ou dans discuter sur la liste de diffusion pour pouvoir aboutir à une proposition régionale. Nous ne pouvons pas tous seuls démarrer le processus du côté de la communauté.

Une des choses que nous avons proposées sur la liste serait d'avoir un modérateur de la liste qui pourrait surveiller ce qui se passe, et aider la communauté à s'organiser autour de cela. Nous avons de volontaires. L'un d'eux a envoyé ce premier récapitulatif de la discussion à la liste de diffusion. Nous sommes en train de prévoir une table ronde durant la réunion d'AfriNIC à l'île Maurice, parce que vous savez dans notre région des personnes aiment plutôt participer en personne que dans des discussions sur la liste de diffusion.

C'est un faite. En même temps, nous essayons de partager ce qui se passe dans d'autres régions de la liste afin de donner à tout le monde des idées sur ce qui se passe ailleurs. Donc effectivement, on n'a pas de participation active sur la liste de diffusion. Des fois, c'est ça qu'on n'a pas tous une idée claire du processus complet et parfois ils veulent seulement avoir leurs ressources de numéro. Et cet aspect de la fonction IANA n'est pas vraiment le plus important.

Mais je pense que la participation d'ALAC à la liste de discussion est vraiment la bienvenue.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Adiel. On a un suivi de Tijani et puis Louis Lee.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier. Effectivement, si AfriNIC ne mène pas la discussion sur la liste de diffusion, il n'y aura pas de discussion. Elle doit être menée par AfriNIC.

ADIEL AKPLOGAN : OK. Merci. Venant d'un membre de l'ALAC, j'aime bien votre remarque.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci. Louis Lee.

LOUIS LEE : Je voulais dire que dans la région ARRON, nous avons créé un sondage avec certains principes, qui demandent personnes qui sont d'accord aussi sont en désaccord. Ainsi, peut-être qu'on pourra lancer la discussion avec certaines idées.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Louis Lee. Enfin faite, je pense que j'ai transmis le sondage, le lien du sondage, à notre groupe de travail sur les questions IANA. Donc vous pouvez très bien recevoir une contribution individuelle de cette partie du monde, ou du moins de cette partie de la communauté. Maintenant nous avons Holly Raiche.

HOLLY RAICHE : Merci. L'un des commentaires de Larry Strickling qui devrait vous vous intéresser et qu'il y a de domaine de responsabilité. Le premier, en ce

qui concerne les fonctions de l'IANA, concerne les noms et les numéros. Non pas les aspects politiques, c'est un aspect qui est plutôt technique.

En supposant qu'il y a des valeurs de référence. Qu'est-ce qui va se passer ? Qu'est-ce qui va se passer au cas où ces valeurs n'ont pas été respectées ? D'abord, qui sera le juge, et comment nous allons agir ?

Je ne connais pas la réponse mais je pense que Larry Strickling cherche à obtenir des réponses dans le cadre de ce qui devrait satisfaire le gouvernement des États-Unis.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Louis Lee.

LOUIS LEE: Comme vous, moi non plus je n'ai pas de réponse à cela. Mais ce sont de très bonne question à poser sur notre liste afin de démarrer la discussion. Parce que je suis sûr que tout le monde a un éventail important d'idées à proposer concernant les valeurs de référence. Et on pourrait peut-être se mettre d'accord.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Louis. L'une des préoccupations principales de la communauté At-Large est l'aspect de la responsabilité de la supervision des fonctions dont se charge le gouvernement des États-Unis. Maintenant que le gouvernement des États-Unis ne va plus assumer ce rôle et faire partie de ce processus, et vu que dans son histoire il n'a jamais dû intervenir d'aucune façon, est-ce que les RIRs visent à améliorer la responsabilité ?

Où est-ce qu'ils vont compter sur des mécanismes de responsabilités qui sont déjà en place ?

Quel sera le rôle de la responsabilité dans la proposition des RIRs ?

ADIEL AKPLOGAN :

Si vous faites référence à la page que nous avons créée sur le site Web de l'IANA, je vous dirais qu'en tant que RIR nous opérons différemment. Et lorsque nous parlons de responsabilité, nous devons évaluer nos propres mécanismes de responsabilité. Qu'est-ce qu'on a en place ?

Dans les RIRs, nous avons mené un sondage sur les pratiques dans le cadre de la responsabilité et la transparence, au sein des RIRs. Le résultat est publié en ce moment sur le site Web avec des choses propres à chacun des cinq RIRs. Quels sont les processus de responsabilité de transparence qu'ils utilisent dans le cadre des différentes attentes. Ceci est maintenant publié. Nous avons développé la question et la réponse sur la base de la responsabilité qui est comparable à ce qui est déjà publié.

La troisième étape consiste à examiner ces mesures pour identifier les points faibles et voir comment on peut les améliorer. Il faut aussi reconnaître le fait que chaque RIR opère dans un pays différent, et il n'y a pas de règles communes fondamentales en ce qui concerne la responsabilité. Donc nous sommes en train de développer un cadre de travail comment par rapport à la responsabilité ou tout dépend de chaque RIR. Cela a déjà été publié.

Donc pour non, c'est un élément très important, parce que nous croyons que le renforcement de cette responsabilité et l'exposition de

ce que nous sommes en train de faire en tant que région maintenant va aider le processus plus tard, lorsque nous commencerons nos relations avec l'IANA. Nous sommes vraiment très prudents par rapport au rôle de la communauté dans ce processus. Nous voulons nous assurer que quoi qu'on fasse nous allons maintenir le processus ascendant que nous utilisons. La communauté a un rôle très important dans tout ce que nous faisons, même en termes de cadre de travail de responsabilité et de transparence.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Adiel. J'ai une autre question. Vous ne voyez pas mes collègues participer parce que ce que vous nous dites c'est beaucoup d'informations.

J'ai une autre question que j'ai entendue un peu partout à propos de la coordination. S'il y a des divergences et de grands écarts entre les différents RIRs, est-ce que cela a été envisagé ? Y aurait-il un moyen d'assurer une approche coordonnée ? Ou alors est-ce que cela sera sur une base de cas par cas ?

ADIEL AKPLOGAN : Ce sera le rôle du groupe que nous avons mis en place d'examiner la proposition finale de chaque RIR, d'évaluer les points communs entre eux, et s'il y a des écarts graves entre les différentes propositions, d'essayer de travailler avec ces communautés afin qu'elles se trouvent un pont commun, un compromis.

Je pense qu'à la fin il y aura beaucoup de points communs parce qu'on travaille tous sur les mêmes principes de gestion des ressources de

nombre comme une partie des fonctions IANA. Donc en fait, le groupe sera mis en place pour travailler sur une proposition unique et il devra faire quelque chose de ces points de vue divergents s'il n'y a aucun mécanisme spécifique pour les résoudre.

Nous essayons d'inspirer ce processus à partir de notre groupe de mécanismes de politiques qui existent déjà. Bien que ce n'est pas un processus de développement de politiques, mais nous sommes seulement en train d'inspirer le processus. Donc s'il y a une divergence quelconque il y aura toujours un moyen de la traiter avec les différentes communautés.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Adiel. Je vois que Tijani à lever la main, donc on va lui donner la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier. Ce qui m'inquiètent et que nous parlons de semaines et pas de mois ni d'années. Donc ces quelques semaines seront les délais durant lequel chaque RIR va développer sa propre vision, et puis essayer de se mettre d'accord. Et s'ils ne sont pas d'accord, ils vont essayer de trouver des compromis. Et s'ils ne trouvent pas de compromis ou de terrain d'entente ?

Peuvent-ils présenter différentes propositions à l'ICG ?

ADIEL AKPLOGAN : Clairement, notre objectif est de créer une seule proposition. Certes, on a des limites temporelles. Je n'ai pas de réponse à cette question. Que

se passerait-il s'il y a des divergences graves entre les propositions. Je ne m'attends pas vraiment à cela mais franchement, si cela arrive, nous aurons à trouver un mécanisme que nous avons comme mécanismes de consultation inter-régions et trouver un terrain d'entente.

En même temps, je dirais que nous faisons confiance en ce groupe qui sera créé pour qu'il agisse comme agent de liaison entre les différents secteurs de la communauté, lorsqu'ils seraient en train d'essayer de consolider, pour dire par exemple que cette partie ne correspond pas à ce que pense notre région. Voici ce que pense notre région. Comment pouvons-nous trouver un terrain d'entente ? Donc oui, cela doit être assez rapide. Et c'est pour cela que je dis que la description et le cadre de travail de ce groupe sera publié cette semaine. Nous espérons qu'à la fin de novembre, nous aurons déjà les cinq propositions régionales qui seront prêtes et ainsi nous pourront profiter de tout le mois de décembre pour faire les consultations.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Adiel. J'ai une autre question difficile. La communauté des numéros est antérieure à l'ICANN, elle est antérieure à l'IANA, elle est antérieure à toutes ses organisations et ces choses. Ma question est la suivante. Je voudrais savoir s'il y a eu des considérations de division complète des fonctions IANA en différentes organisations indépendantes.

Est-ce que cela a été discuté ? Avez-vous considéré ces scénarios ? Diviser les fonctions en organisations différentes au lieu d'avoir uniquement l'organisation de l'IANA qui s'occupe de tout cela.

ADIEL AKPLOGAN : Je ne pense pas. En se basant sur ce que j'ai vu sur les différentes listes, les différentes fonctions peuvent être vues par des angles différents, avec des mécanismes probablement différents pour la responsabilité en ce moment. Voilà pourquoi nous révisons notre cadre de responsabilité générale. Essayer de diviser l'IANA ou les fonctions IANA maintenant, et avoir à s'occuper des différentes pièces n'est pas quelque chose qui fait parti de la proposition que nous avons devant nous maintenant. Cela ne fait pas parti des discussions que nous avons eues jusqu'à présent.

Si cela surgit des différentes consultations, il faudra probablement que l'on considère cette possibilité pouvoir comment l'intégrer dans la proposition qui sera transmise à la NTIA.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Très bien. Merci beaucoup. Je sais que nous sommes au début du processus donc cette question peut être un peu prématurée mais je voulais tout simplement vous provoquer un peu. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou d'autres aspects à ce sujet que vous voudriez ajouter ? Le compte à rebours est effectivement à zéro. Donc on n'a plus le temps. John Laprise.

JOHN LAPRISE : NARALO. Cela va être une question difficile voire impossible mais j'aimerais que vous essayiez d'y répondre. Si on essayait de voir le travail que vous faites dans la communauté des nombres, quel pourcentage de ce travail a été fait jusqu'aujourd'hui ? Si l'on regarde ce

qui a été complété, quel pourcentage de travail est complet à ce point ?
Où en êtes-vous du processus ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Nous sommes arrivés à zéro, et vous avez été sauvés par la sonnette !

[Rires]

ADIEL AKPLOGAN : Franchement, je dirais que nous sommes à différents niveaux du processus dans différentes régions. Comme Tijani l'a mentionné, dans notre région, au niveau de LACNIC aussi il y a eu quelques discussions sur la substance du sujet. Il y a des régions qui ont été plus actives que d'autres. On n'est pas au même endroit.

Donc je ne peux pas vous donner un pourcentage mondial de notre situation actuelle. Il va falloir que j'analyse cette question.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Adiel. Je viens de recevoir une question de Louis sur l'approche de l'ALAC et de la communauté. J'ai oublié de vous mentionner que le groupe de travail ad hoc lui-même est un groupe de travail qui couvre toutes nos régions. Nous n'avons pas plusieurs groupes de travaux pour chacune des régions. Ça aurait été un peu trop exigeant pour nous.

En réalité, c'est le cas de tous nos groupes de travaux. Nous avons 15 groupes de travaux qui travaillent sur des questions différentes et ils sont d'habitude inter-RALO. Ils travaillent sur le monde entier. Nous ne

sommes divisés par région que pour ce qui concerne nos structures, avancer les points de vue, et procéder aux téléconférences régionales. En ce qui concerne le travail, nous travaillons au niveau global. Adiel, je vous repasse la parole.

ADIEL AKPLOGAN :

Pour rebondir sur cette question, si l'on regarde le RFP de la proposition, trois communautés opérationnelles ont été mises en évidence. On attend la contribution de l'ALAC au processus de ces trois communautés opérationnelles. Quel sera le processus au sein d'ALAC pour s'assurer que les contributions voient aller à ces communautés opérationnelles, comme Tijani le disait, dans la région AfriNIC nous en avons beaucoup.

Comment s'assurer que les points de vue de l'ALAC sur les fonctions IANA, que la perspective de tous les membres, soit intégré au processus ? Je pense que c'est important pour nous de participer davantage à l'ALAC.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci, Adiel. Nous avons donc une liste de diffusion, mais olivier nous Soto avons aussi une page wiki qui contient tous les détails sur notre groupe de travail. Une partie de la page wiki est comme un stockage de documents et vous verrez différents liens avec différentes sources d'information. C'est pour cela que je vous ai demandé de nous donner le lien aux ressources.

Je pense qu'il serait utile de voir cette page wiki que nous avons déjà. Vous voyez ici, il y a la liste des membres. Et puis il y a une liste de

toutes les listes de diffusion qui participe aux discussions, et des points de contact. Les personnes qui sont sur ces listes de diffusion et qui participent en tant qu'individus, mais qui peuvent vous mettre en contact avec notre groupe de travail de manière hebdomadaire ou quotidienne et vous pourrez nous fournir une vision générale de ce qui se passe au sein de ce groupe de travail.

Je pense qu'il est impossible physiquement qu'une personne puisse suivre toutes les discussions qui ont lieu, mais grâce à la liste de diffusion du RIR, vous remarquerez que sur la liste AfriNIC nous avons Tijani Ben Jemaa, Alberto Soto, Avry Doria. Sur la liste APNIC, nous avons aussi quelques personnes. Alberto Soto, Cheryl Langdon Orr, Avry Doria. Sur la liste de diffusion AARON, nous avons Gordon Chilcott, Alberto Soto, et Avry.

Avry est en réalité la seule personne capable de lire toutes ces listes. Sur la liste LACNIC, nous avons Fatima Cambronerio qui aussi assise à la table avec nous, Alberto Soto, et Avry Doria. Finalement sur la liste RIPE il y a Olivier et Avry. Donc nous couvrons pratiquement toutes les régions. Ces personnes agissent comme des points de contact qui relie ces listes de discussion à notre groupe de travail.

ADIEL AKPLOGAN :

Très bien. Je viens de vous envoyer le lien NRO.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Excellent, merci beaucoup. Louis, est-ce qu'il y a d'autres points que vous aimeriez ajouter ? Je vois qu'on est arrivé à la fin de cette période.

LOUIS LEE : Je serais donc bref. Non.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Bien. Merci beaucoup. C'est toujours un plaisir de se réunir avec vous. Je crois qu'on a une réunion très productive. Nous avons réussi à comprendre ce que vous essayez de nous dire et où voulez arriver. Ceci va nous aider dans le cadre de notre groupe de travail et va aider tous nos membres. Merci.

LOUIS LEE : J'apprécie aussi votre attention. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Fantastique. Bien. Donc comme vous le voyez, nous avons déjà à notre table Alissa Cooper, la présidente du groupe de coordinations IANA. Alissa, est-ce que je peux vous demander de venir vous asseoir à mes côtés de façon à ce que tout le monde puisse vous voir ? J'aurais tu vous le demander d'avance.

Il y a plusieurs autres membres de l'ICG qui se joignent à nous. C'est très bien puisque nous entendons la plupart de vos voix. Nous pouvons vous entendre lorsque vous participez à distance comme observateurs, mais nous n'avons pas la capacité vidéo de voir vos visages. Il serait intéressant peut-être de voir qui est qui au sein de ce groupe de l'ICG. Bien sûr, tout le monde dans la communauté connaît Jean-Jacques Subrenat et Mohamed El Bashir met en ce qui concerne d'autres personnes de ce groupe, il serait peut-être agréable de se présenter.

Je vais peut-être demander à Russ et Jari de commencer.

RUSS HOUSLEY : Bonjour. Je suis Russ Housley. Je représente l'IAB au sein de l'ICG.

JARI ARKKO : Bonjour. Je suis Jari Arkko, président de l'IETF et je suis à l'ICG pour représenter l'IETF.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Jari. Nous avons rencontré Adiel Akplogan au début de la séance.

ALISSA COOPER : Je suis Alissa Cooper. Merci. Je représente à l'ICG l'équipe spéciale sur l'ingénierie de l'Internet avec Jari, et je suis la présidente.

ÉLISE GERICH : Bonjour. Je suis élise GERICH. Je représente l'opérateur des fonctions IANA.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Je m'excuse. On vient de me dire que nous n'avons pas de service d'interprétation en ce moment. Il semble qu'il y ait un problème technique. On a déjà eu un problème technique ce matin avec les micros. Nous n'avons pas de micros. Comme vous le voyez, la table est grande et le micro volant demandait un peu trop de travail à la personne qui le faisait circuler. Donc on a fini ? Fantastique.

Alissa COOPER, président de l'ICG. À côté d'Alissa, présentez-vous Monsieur Arasteh.

KAVOUSS ARASTEH : Vous m'avez présenté. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Est-ce qu'il y a d'autres membres de l'ICG dans la salle ? Ah oui. Allez-y s'il vous plaît.

NARELLE CLARK : Je suis Narelle Clark. Je suis membre de l'Internet Society, du Board of Trustees, et j'appartiens aussi à l'organisation at large, l'Internet Society d'Australie. Je travaille également à ACCAN, Australian Communications Consumer Action Network. Donc c'est agréable de voir autant de visages amis.

Même si Olivier m'a dit de m'asseoir au fond.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : C'était pour la séance précédente. Pour cette séance bien sûre que vous êtes invitée à vous asseoir ici.

MANAL ISMAÏL : Je suis Manal, je représente le GAC à l'ICG.

MICHAEL NIEBEL : Micheal Niebel du GAC.

-
- JADYR SANTOS : Bonjour. Je suis Jadyr Santos. Je suis membre de l'ICG je viens du GAC.
- ÉLISE GERICH : J'effectue la liaison, je suis Élise Gerich de l'opérateur des fonctions IANA.
- SHELDON LEE : Je suis Sheldon Lee, membre de l'ICG.
- KUO-WEI WU : Je suis la liaison du conseil d'administration de l'ICANN à l'ICG.
- OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Nous avons terminé. Parfait. C'est bien de voir les visages et de les faire correspondre aux noms qu'on connaît. Je vais passer la parole à Alissa Cooper et ses collègues qui vont nous faire une petite présentation sur le groupe de coordinations de la transition du rôle de supervision de l'IANA. Alissa, vous avez la parole.
- ALISSA COOPER : Merci. Je vais commencer par vous parler de l'ICG en général. Je sais que certains d'entre vous savent de quoi il s'agit, mais il y en a quelques-uns qui ne sont pas si familiers avec l'ICG. Donc nous allons mettre tout le monde même niveau, et puis il y aura au moins un intervenant qui vous parlera de quelques processus la communauté opérationnelle.

Je sais que vous avez déjà beaucoup parlé du processus de numérotage mais j'avais et voir ce vont vous parler du processus de paramètre de protocole. Nous avons aussi quelqu'un qui allait vous parler du processus de nommage ; mais je ne vois pas cette personne avec nous maintenant.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Personne au sein de l'ICANN ne peut parler du processus de nommage.

GISELA GRUBER : Je voudrais vous rappeler que nous avons l'interprétation simultanée en espagnol et en français. S'il vous plaît, parlez à rythme raisonnable. Merci.

ALISSA COOPER : Merci. Nous sommes là pour parler du groupe de coordinations sur la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Notre matériel est disponible sur notre site IANAcg.org. Vous pouvez trouver sur le site tout ce que je vais vous dire aujourd'hui. Nous sommes une organisation transparente et publique. Si vous voulez vous pouvez nous suivre. La diapo suivante, je ne sais pas qui fait avancer les diapos.

Très bien. Je pense que la plupart des gens connaisse pourquoi nous sommes ici, pourquoi l'ICG a été formé, mais pour rafraîchir un type peu les mémoires je vous dirais qu'au début de cette année, la NTIA a des cités de transférer la supervision des fonctions IANA, et a demandé à l'ICANN de réunir les parties prenantes mondiales pour élaborer une proposition de transition.

L'ICANN a initié un processus au niveau de la communauté pour déterminer comment nous devrions élaborer cette proposition de transition. Le groupe de coordinations du rôle de supervision des fonctions IANA en était le résultat. L'ICG. La diapo suivante.

Qu'est-ce que l'ICG ? Vous venez de faire la connaissance de plusieurs d'entre nous ici dans la salle. C'est un organe indépendant de l'ICANN, composé de plusieurs membres venant de toutes les unités constitutives que vous voyez sur la diapo, 13 unités constitutives différentes, outre la liaison du conseil et la liaison du personnel IANA qui se sont introduits. Voilà qui nous sommes. Nous venons de contexte bien différent et nous travaillons ensemble dans un groupe de 32 personnes.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Je voudrais ajouter que vous ne ressemblez pas du tout à ces petites figures que l'on voit sur l'écran.

ALISSA COOPER : Il s'agit de représentations génériques. Parfois j'ai l'impression de ressembler assez petit bonhomme en fait. La diapo suivante. C'était un petit aperçu sur qui nous sommes. En termes de charte, en termes de portée de notre mandat, nous sommes un groupe de coordinations et notre travail est très important. Notre groupe a été établi pour réunir la communauté autour d'un processus qui pourrait développer une proposition de transition.

Nous ne sommes là pour développer sa proposition de transition nous-mêmes. Nous ne sommes qu'un petit groupe. La proposition doit

provenir des nombreuses personnes qui ont à voir avec les fonctions IANA et sa supervision. Nous coordonnons. Nous faisons la liaison entre les différentes unités constitutives. Une partie du rôle de chacun des membres de l'ICG est d'aller et de revenir entre le groupe et la communauté pour s'assurer que tout le monde est bien renseigné sur le processus est que tout le monde comprenne ce qui se passe. Nous devons nous assurer que tout le monde comprenne comment participer et soient mis à jour sur le progrès effectué.

Nous avons également un rôle d'évaluation et de consolidation de la proposition de transition finale. Je vais vous parler de cela plus amplement dans quelques instants. Nous allons recevoir des contributions de la communauté. Nous avons certains critères que nous devons appliquer. Finalement, nous allons tout consolider en une proposition finale qui sera présentée à la NTIA. Notre objectif est de garder la communauté bien renseignée et de rester aussi transparent que possible tant à propos de ce que nous faisons à propos de ce qui se passe dans les communautés.

Donc c'était un résumé de notre charte, plus ou moins. La diapo suivante. Merci. Je voudrais vous parler du point focal de la transition elle-même parce que c'est quelque chose qui va avoir un impact sur ce que nous faisons au sein de l'ICG. Les fonctions IANA sont actuellement spécifiées de manière très particulière dans le contrat de la NTIA. Ce contrat englobe les activités IANA liées à trois secteurs principaux : la gestion des registres de paramètres de protocole, la gestion du DNS de la zone racine, et la gestion du registre des nombres de l'Internet.

Ce sont les trois fonctions sur lesquelles doivent se focaliser les efforts dans le cadre de la transition. L'IANA fait d'autres choses également. Il y a d'autres registres que l'IANA maintient et qui sont hors de la portée de la transition et du travail de l'ICG. L'autre point intéressant de la portée concerne la supervision.

L'annonce faite par la NTIA à parle spécifiquement de la transition de la supervision des fonctions IANA, et non pas des autres rôles effectués par IANA. Il y a aussi des processus de développement de politiques que vous connaissez bien sûr et qui ont lieu ici et dans d'autres organes. Il y a aussi d'autres aspects en relation à ce que fournit IANA ; encore une fois, ces aspects ne font pas parti de notre portée.

Nous parlons en réalité de la supervision des fonctions IANA principalement. C'était important de préciser ces deux points par rapport à la portée. La diapo suivante. Comment sera développée la proposition de la transition ? En tant qu'ICG, nous affirmons qu'il est très important que cette proposition de transition soit développée selon le modèle ascendant, particulièrement, il faut être sûr que ce développement se fasse au sein des communautés opérationnelles.

Donc les entités qui ont une relation de client avec IANA. Ce que cela signifie que nous voulons focaliser chacun de ces efforts sur la fonction qui est la plus pertinente à chaque communauté. Dans les RIRs, nous nous focalisons sur le numérotage, sur le nommage, au CWG, nous nous focalisons sur les noms, et au sein de l'IETF, nous nous focalisons sur les paramètres de protocole. Cela ne signifie pas que ce sont uniquement les participants historiques dans ces communautés qui ont leur mot à dire. C'est en fait opposé.

Donc ces processus, et ce que nous avons fait en tant qu'ICG, et de s'assurer que ces trois processus soient aussi ouverts que possible à tous ceux qui veulent participer et contribuer, discuter de la substance de ces propositions. C'est pour cela que vous voyez les figures avec les flèches qui vont et qui viennent entre les communautés ; il y a au milieu des gens qui participent aux trois secteurs en même temps, il se peut que ces personnes n'aient jamais participé à ces secteurs auparavant mais ils le font maintenant.

Ce sont des processus destinés à être ouverts à tous ceux qui veulent contribuer. Cela a été la première étape du développement de la proposition de transition. Ceci a lieu actuellement.

Pour vous donner une idée de notre calendrier, je sais que tout le monde parlait de calendrier cette semaine, nous avons demandé à toutes ces communautés, aux parties prenantes mondiales, de présenter leurs propositions en septembre 2014. La demande de propositions évoque les éléments que nous en tant qu'ICG pensons qu'il doit être couvert pour pouvoir assembler finalement un plan de transition complète à envoyer à la NTIA.

Cela a eu lieu au mois de septembre. Actuellement nous sommes dans une autre phase. Le développement des propositions des communautés. Toutes les communautés participent à des discussions par rapport à ce qu'ils veulent comme plan de transition en relation avec les fonctions IANA. C'est la phase actuelle. La diapo suivante.

Vous pouvez voir ici le calendrier en plusieurs étapes. Nous avons marqué janvier comme date butoir pour recevoir les propositions individuelles de ces trois communautés, le 15 janvier 2015.

Ensuite, nous espérons que l'ICG va avoir trois propositions, une pour chacune des fonctions. Nous devrions les évaluer en fonction de certains critères pour déterminer s'ils sont complets. S'il couvre tout ce que nous avons besoin de couvrir. Si le processus suivi était suffisamment ouvert. Si on a tenu compte de tous les critères de la NTIA. Et ainsi de suite.

Si l'ICG identifie des problèmes, des lacunes, des éléments qui ont besoin de clarification, qui n'ont pas été correctement abordé, nous les renverrons assez communauté concernée. L'ICG ne va pas modifier ces propositions, ce n'est pas son rôle. L'ICG identifie les problèmes qui ont besoin d'être corrigés et communiquera avec les communautés opérationnelles et toutes ces personnes qui ont participé pour rectifier ces questions.

Ça c'est l'étape en violet qui va durer jusqu'en mars. Et vous voyez que c'est une sorte de ping-pong, d'aller de retour, pour continuer à résoudre ces questions. Une fois que nous serons à la phase finale, que les communautés auront résolu les problèmes, à ce moment-là l'ICG va reprendre les propositions de ces communautés et les consolider en une proposition de transition unifiée.

Là, nous verrons s'il y a des conflits entre les différentes propositions. Donc la première étape était une évaluation individuelle de chaque proposition, l'étape suivante est de voir si toutes ces propositions peuvent être unifiées en une seule. Cela durera jusqu'en mars 2015. Encore une fois, si nous identifions des problèmes durant cette étape, nous allons revenir renvoyer cela aux communautés et leur demander de régler ces problèmes.

L'ICG ne réglera rien par lui-même. Arriver à l'étape finale, nous aurons une proposition de transition complète qui sera présentée aux commentaires publics mondiales. Au cours de cette période, tous ceux qui auront participé à la réalisation de ces propositions pourront fournir des commentaires sinon à l'ICG qui nous permettra de déterminer s'il y a vraiment le consensus global de la communauté afin de pouvoir envoyer cette proposition unifiée à la NTIA.

Notre objectif est de pouvoir présenter cela à la NTIA en juillet 2015. Cela permettra au gouvernement des États-Unis de faire sa propre évaluation interne, vérifier et confirmer avec tous les organes si cela correspond vraiment à leurs objectifs, et si la transition peut continuer à avancer. À ce moment-là, nous avons septembre 2015 comme date butoir établie sur la base de l'expiration du contrat.

Donc c'était les étapes principales. Il y a aussi une étape de test qui aura lieu pour permettre à la communauté de commencer à tester tout nouvel accord de supervision qu'ils pensent mettre en place. Vous pouvez également voir que nous voudrions que la révision de la NTIA commence bien avant septembre.

Cet aperçu du calendrier n'était pas très rapide, mais les détails sont importants. Je pense que c'est tout. Peut-être qu'il y a une diapositive de plus.

Oui. Ce sont les références. Je peux, si vous voulez répondre à vos questions ou nous pouvons donner la parole à Jari. Est-ce qu'il y a des questions ?

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : J'ai une question à poser moi-même. Nous allons commencer avec Tijani, Holly, et puis moi-même. Tijani Ben Jemaa, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Olivier. Vous vous rappelez de la discussion qui a eu lieu sur les propositions, et sur la façon dont les membres de l'ICG étaient divisés en deux catégories. Ceux qui ont le droit de présenter des propositions, et ceux qui n'avaient pas le droit de le faire. Mais ils sont autorisés à faire des apports. Et les apports ont été considérés comme des commentaires sur ces propositions.

Cela m'inquiète beaucoup. Supposons que ceux qui ne sont pas autorisés à faire des propositions et des problèmes qui ne soient pas soulevés par la communauté opérationnelle, par les parties opérationnelles. Est-ce que cela signifie que ces problèmes ne pourraient pas être soulevés par les autres membres ? Ceci m'inquiète. Je voudrais aussi savoir quel niveau de considération est-ce qu'on va donner à ces apports ?

ALISSA COOPER : C'est une bonne question. Je pense que la conception du processus ne permet pas certaines personnes de fournir des apports et à d'autres non. Ce n'est pas le cas. Tous les processus sont ouverts à toutes les personnes qui veulent fournir des apports. J'espère que cela est clair. De notre point de vue, nous souhaitons que cette proposition soit en fin de compte une proposition qui vient de toutes les communautés.

Nous ne voulons pas avoir un petit groupe d'une trentaine de personnes qui prennent des décisions substantielles sur le contenu de cette

proposition parce que cela ne reflétera vraiment rien. Et d'avoir des processus opérationnels comme centre où l'on pourrait avoir des discussions substantielles. Et nous voulons nous focaliser sur les fonctions individuelles, parce que le travail doit être divisé d'une certaine façon.

Mais l'idée est de dépendre sur l'efficacité des processus qui existent actuellement, qui devrait être ouvert à toutes les personnes qui voudraient contribuer, pour pouvoir obtenir le plus de contribution possible de façon à ce que ce petit groupe de 30 personnes ne soit pas en position de recevoir 6 ou sept proposition différentes qui font la compétition autour de la même fonction. Parce qu'alors comment allons-nous décider nous-mêmes. Parce que nous ne pouvons pas décider.

Donc l'idée n'est pas de créer un double standard ou d'avoir différentes classes de commentateurs. Nous voulons avoir des gens qui s'intéressent à la même fonction, dans une même salle, en train de discuter les uns avec les autres. Si vous vous intéressez aux trois fonctions, cela signifie trois salles pour vous. Je suis désolé, c'est beaucoup de travail. Pour que les communautés soient représentées dans les propositions et qu'il y a un consensus à la fin. Que ce ne soit pas une décision arbitraire prise par un petit groupe. C'est ce que nous essayons d'éviter.

Il y a peut-être d'autres personnes de l'ICG qui voudrait ajouter un commentaire. Si c'est le cas, veuillez prendre la parole.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Nous avons maintenant Holly Raiche.

HOLLY RAICHE : Il y a des personnes dans cette salle qui sont vraiment fatiguées de m'entendre le dire, mais hier Larry Strickling a parlé de deux courants. Un courant est en rapport avec les fonctions elle-même, et ce courant de fonction, et je pense que c'est de cela que vous parlez, n'est-ce pas ?

ALISSA COOPER : Les deux courants sont à l'intérieur d du groupe de travail intercommunautaires de l'ICANN sur la responsabilité la gouvernance, qui est un processus parallèle mais différent du développement de la proposition de transition. C'est vraiment difficile à préciser.

HOLLY RAICHE : Je voulais simplement obtenir une précision. Donc vous êtes chargés du courant—

ALISSA COOPER : Nous parlons actuellement de l'ICG.

HOLLY RAICHE : La proposition de transition. Le point de Larry STRICKLING était qu'il y avait des responsabilités à considérer dans ce domaine aussi. La responsabilité dans ce domaine qui assez technique serait par exemple quelles sont vos références ? Quelles sont vos indicateurs de performance ? Ou autre.

Qui va décider de savoir si on a répondu à ces critères de transparence ? Que se passerait s'il dans le cas contraire ? Donc ces questions ont été pour lui ce que la responsabilité voulait dire dans le ce courant. Il y a l'autre courant qui est la responsabilité dans le sens plus large et vous ne parlez pas de cela, n'est-ce pas ?

ALISSA COOPER :

Oui. Vous avez raison. Pour moi, la distinction entre les deux courants c'est que dans les deux cas, nous sommes dans le cercle de responsabilité de l'ICANN. Mais cette transition affecte des mécanismes des responsabilités qui sont à l'extérieur de l'ICANN, par exemple, Jari va vous parler de quelque mécanisme de responsabilité au sein de l'IETF. Donc la portée de la responsabilité dans le cadre de la transition et en réalité beaucoup plus large que l'ICANN, mais c'est de courant de travail sont tout d'abord centrés sur l'ICANN.

La différence entre eux, telle que je la comprends personnellement et non pas à titre de présidente, c'est que l'un de ces courants se focalise sur des questions en rapport spécifiquement avec la transition IANA, et l'autre concerne la responsabilité de l'ICANN de manière plus large puisque l'ICANN s'occupe de beaucoup de choses autres que l'IANA.

Si la responsabilité vous intéresse, vous pourriez en entier dans le second courant. Selon moi, le premier courant a un impact potentiel sur le travail que nous faisons est sur la transition. Le second courant est probablement assez éloigné.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci. Tijani, est-ce que vous avez une question ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Vous venez de dire que la responsabilité et la transition de la fonction IANA sont deux processus parallèles mais qui sont séparés. Le groupe de travail intercommunautaire a écrit dans leur charte que la responsabilité devrait faire partie de leur contribution.

ALISSA COOPER : En effet. Si on regarde la demande de propositions que l'ICG a émise, nous demandons spécifiquement aux communautés opérationnelles de détails et les mécanismes de responsabilité. Ce qui est séparé, sont les décisions prises par d'autres gens dans le contexte de l'ICANN de faire ce travail dans deux groupes séparés.

C'est ainsi que je comprends les choses en tout cas. Il y a un groupe de nommage qui travaille sur les questions de transition, y compris la responsabilité. Il y a un groupe sur la responsabilité qui travaille sur les questions de responsabilité. Ils ont clairement une collaboration étroite mais c'est ainsi que moi je comprends la séparation, qu'il y a plus qu'un groupe.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Alissa. Monsieur Arasteh ?

KAVOUSS ARASTEH : Merci. Bonjour à tous. Je crois que la question que vous avez soulevée est tout à fait valide. On n'a pas répondu ni considéré de manière appropriée cela. Vous dites que le premier courant, ou le deuxième je ne sais plus, est en rapport avec la responsabilité dans le cadre de la

transition des fonctions IANA. Si nous recevons ces informations, comment seront-elles intégrées dans les activités de l'ICG ? Ceci n'est pas assez clair.

Cela a été mentionné dans la charte. Cela a été mentionné dans le RFP. Mais après cette nouvelle annonce de l'ICANN la semaine dernière, nous devrions savoir comment les résultats de ce groupe, le premier courant, vont être intégré dans l'activité de l'ICG, à quelle étape, comment seront-ils mis en œuvre ? Donc je crois que vous avez posé une question tout à fait valide tout à l'heure. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, monsieur Arasteh. Nous avons des inquiétudes en effet sur tout le travail et la coordination qui ont été fait dans la communauté des noms, et nous faisons partie de la communauté des noms ici. Si nous revenons à la diapo précédente, s'il vous plaît

Nous avons un calendrier pour l'ICG. J'ai calculé que nous avons neuf mois de la date où les communautés commencent à développer leur proposition, et remettent cela à l'ICG.

Ces communautés qui doivent faire le travail laborieux de développer des propositions ne sans donner que trois mois, ce qui semblerait être très peu de temps pour aboutir à un consensus.

ALISSA COOPER : Je pense que c'est une caractérisation un peu injuste. La raison pour laquelle vous voyez des blocs de deux mois, LE potentiel durant ces phases que les propositions repartent communauté et que les

communautés travaillent dessus jusqu'à obtenir le consensus. Nous avons l'impression sein de de l'ICG que si nous demandions communauté d'arriver à un processus sur une proposition éditée, qu'il fallait leur donner à ce moment-là au moins deux mois à chaque fois.

Donc pour arriver à la date limite janvier, certaines communautés ont commencé avant d'autres, oui je suis d'accord, donc certaines avaient plus que trois mois. Mais arriver à la date cible du 15 janvier ne signifie pas que le travail des communautés était fini. Ils vont continuer à travailler. Et nous allons continuer à travailler aussi avec acharnement.

J'espère que cela a pu vous expliquer au moins pourquoi le calendrier ressemble à cela, l'ICG ne va pas se tourner les pouces pour deux mois à chaque fois. Nous avons besoin de produire quelque chose rapidement, et puis de le retourner à la communauté pour qu'ils en discutent davantage et qu'il mette à jour leurs propositions.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Alissa. Vous pensiez fournir un retour positif sur cela, mais je crois que vous avez inquiété davantage nos membres. Ils pensaient qu'il allait perdre trois mois de leur vie à faire cela est maintenant il semble qu'ils vont en perdre neuf.

ALISSA COOPER : Nous avons un an. Ça va être une année chargée pour tout le monde.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Je reconnais que le temps s'écoule très rapidement et nous avons toujours plusieurs personnes sur la liste des intervenants qui vont nous

parler et nous expliquer ce que leur communauté est en train de faire par rapport à ces propositions.

Nous avons eu beaucoup de détails sur un nombre de processus communautaires. Peut-être que nous pourrions ne pas tout entendre durant cette séance puisque nous avons déjà tout entendu. Et vous avez très bien passé cet examen.

Je vais donner la parole à la personne suivante. La communauté des paramètres de protocole. Et nous avons Russ Housley et Jari Arkko. Il serait intéressant de savoir quel est votre processus, et de réfléchir sur certaines des discussions que nous venons d'avoir sur la responsabilité.

JARI ARKKO :

Merci. Je vais m'exprimer encore une fois brièvement, et je pense que nous avons quelques diapos. Je vous propose une introduction rapide sur ce que fait l'IETF, ce que nous faisons par rapport à la transition IANA aujourd'hui, ce que nous comptons faire à l'avenir, et comment vous pouvez participer à ce processus. Ce processus ne va pas disparaître, nous travaillons depuis le mois de mars.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Est-ce que c'est de la censure ce que nous voyons à l'écran ?

JARI ARKKO :

Oui, probablement. L'ALAC est en train de censurer ma présentation. Bon. Ne vous en faites pas.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Ariel, veuillez régler cela avant que quelqu'un ne le tweete dans le monde entier.

JARI ARKKO : Je voulais commencer par introduire quelques personnes. Vous avez rencontré [indiscernable], et je voulais introduire Mark [indiscernable] qui assied au fond. Levez-vous Mark. Si notre président, l'un des présidents du groupe de travail qui se concentre sur l'IETF. Il travaille sur les plans, donc n'hésitez pas à aller lui parler si vous voulez participer. La diapo suivante.

Je voulais brièvement vous expliquer comment l'IETF fonctionne, ce que nous faisons, et surtout comment vous pouvez participer à ce travail. Nous sommes une organisation de normes de l'ingénierie de l'Internet. Notre mission est de faire mieux fonctionner l'Internet.

Nous sommes une organisation ouverte donc tout le monde peut participer. Il vous suffit de signer sur une liste de publipostage. Nous avons trois réunions en personne par an. Mais le travail est effectué à distance le reste du temps. Nos décisions sont basées sur un consensus de la communauté, un consensus au sens large et non pas unanime.

La participation est individuelle. Nous sommes tous des bénévoles. Même le président. Tout le monde a un travail ailleurs. Moi aussi. Moi je travaillais à Ericsson. Donc si une personne se présente et que nous avons besoin de faire un travail spécifique, c'est pris en compte. Mais c'est une organisation de bénévoles.

La diapo suivante. Nous travaillons aujourd'hui étroitement avec IANA donc nos normes requièrent ce que nous appelons des nombres de

protocoles. Par exemple, soutien de nombre de port 80 [indiscernable] et ainsi de suite, et nous avons un besoin pour une base de données pour ces numéros ; c'est ce que fait pour nous l'IANA.

L'accord que nous avons, concerne trois fonctions séparées. La première fonction est liée aux décisions de politique, comment attribuer et quels numéros attribués ? Ou quelle demande doit avancer ? C'est une décision de l'IETF. Donc l'IETF a un rôle décisionnel en matière de politique. Nous avons un système de supervision de la part du conseil sur l'architecture de l'Internet et Russ qui s'occupe de cela.

Enfin, la mise en œuvre par IANA. Ils maintiennent la base de données de ces numéros attribués et les publie sur leur site Web, et ainsi de suite. Donc il y a une séparation des rôles très nette.

Ces arrangements ont évolué avec le temps. Ça fait 15 ans à peu près que nous avons créé des protocoles d'accord, nous révisons nos ASLs chaque année, nous avons défini ou rédigé des RFCs qui décrivent les rôles des différentes parties, et le plus important peut-être, et que nous avons probablement 1 000 ou au moins plusieurs centaines de RFCs qui précisent les politiques en matière d'attribution.

Je vous donnerai des détails plus amples si nous allons à la diapo suivante. Donc comment nous travaillons ensemble ? D'abord, il y a certains accords entre l'IETF et l'ICANN qui précisent les rôles, ce que nous faisons, ce dont est chargée chaque partie.

Il y a eu beaucoup de discussions sur la responsabilité dans ce processus et je voulais aborder cela, vous dire ce que la responsabilité signifie de notre point de vue.

La responsabilité à laquelle vous pouvez penser de manière abstraite. Vous devez laconique à quelque chose et voir en quoi consiste cette relation. Il y a un nombre de cas où la responsabilité nécessaire, s'il y a un problème par exemple. S'il y a un problème dans le processus de l'IETF, par exemple nous prenons une mauvaise décision ou si le leadership n'est pas un niveau nous avons un processus d'appel.

Nous avons la possibilité de faire un appel par rapport au leadership qui peut être remplacé. Nous avons plusieurs mécanismes pour gérer cela. Et nous avons des moyens d'aborder cela si notre processus de politique ne fonctionne pas aussi notre processus de supervision ne fonctionne pas par exemple.

Donc vous voyez les trois entités. IAB, IETF, et IANA. Ces processus sont définis par ces écarts qui existent entre les organisations. En pratique cela signifie que nous avons des dialogues au quotidien. Il y a toujours quelque chose qui n'est pas très claire. Pourquoi est-ce que cette demande est ainsi ? Nous ne comprenons pas.

Nous gérons cela au quotidien, et c'est un peu plus sérieux, cela peut être renvoyé au niveau des conseils d'administration de chaque entité. Le contrat fournit une fin aux services après six mois d'attente. Mais tout a bien fonctionné jusqu'à présent. Nous apportons les 5 milliards ration quand c'est nécessaire. Nous avons la surveillance de l'IAB mais notre modèle je crois a toujours bien fonctionné. Quand il le fallait. Et je voulais souligner qu'il n'y a pas de participation du gouvernement des

États-Unis à ce niveau-là. S'il y a vraiment un désaccord fort entre l'IETF et l'ICANN, ce qui n'a jamais été le cas, mais il y avait véritablement un désaccord très fort sur des attributions de code et ainsi de suite, nous avons notre processus de décision qui nous permet de résoudre tous ces problèmes. Donc les cas les plus difficiles peuvent être réglés entre nous avec tous ces protocoles d'accord.

Que faisons-nous dans le cadre de la transition ? Nous avons lancé un groupe de travail appelé le groupe de travail IANA plan dont Mark est le président. Nous avons rédigé un plan de manière individuelle depuis deux mois. Dernièrement, il a été adopté comme version préliminaire du groupe de travail mais ce n'est en aucun cas le document final. C'est une ébauche.

Il a été discuté par le groupe de travail et nous continuons l'analyse et le commentaire.

La communauté de l'IETF a été très claire dès le début en créant le groupe de travail sur les sortes de limitation à ce processus, à la portée du groupe de travail. Donc nous avons reçu des instructions très précises de la communauté qu'il n'y aura aucun changement dans les rôles des organisations, et qu'il n'y a aucun besoin de créer une nouvelle organisation dans ce but.

Donc nous voulons rester au sein du modèle opérationnel actuel, nous voulons documenter ce que nous sommes en train de faire, et si nous trouvons qu'il y a quelque chose qui manque ce sera l'occasion de l'améliorer. Donc nous allons continuer à faire ce que l'IETF a fait dans le passé et nous allons continuer à collaborer avec l'IANA et l'ICANN se pour le faire.

La diapo suivante, s'il vous plaît.

Finalement, je voudrais vous dire que si vous avez des opinions à ce sujet, si ce sujet vous intéresse, venez participer à la discussion. Inscrivez-vous à notre liste de publipostage. L'élément le plus important de notre point de vue et de s'assurer que la fonctionnalité de l'IANA reste contrôlé par la communauté, que l'IANA fasse que la communauté veuille. Et bien sûr vous savez, que l'IANA continue à gérer l'Internet et à évoluer.

Nous croyons fortement aux améliorations étape par étape. Voici quelques liens où vous pouvez trouver des documents disponibles. N'hésitez pas à vous joindre à notre liste de diffusion. Si vous voulez participer à notre travail, nous allons avoir une réunion en personne à Hawaï le mois prochain.

Si vous n'avez jamais participé à l'IETF, visitez le dernier lien hypertexte qui vous dira plus sur la manière de participer à l'IETF. C'est tout. Russ, avez-vous quelque chose à ajouter ?

RUSS HOUSLEY :

Non. Je n'ai rien à ajouter. Mais je suis prêt à répondre aux questions.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci beaucoup. La réunion que vous avez mentionnée Hawaï semble être bien intéressante, du surf, etc. bon. Pour reprendre le sérieux, nous avons une liste et nous allons commencer par Eduardo Diaz pour la première question. Eduardo, vous avez la parole.

JARI ARKKO : Pour vous donner une réponse plus claire, je crois qu'on est déjà bien avancé. Il y a clairement des discussions sur la liste par rapport à certains points par rapport à leurs difficultés. Je suis très optimiste en ce qui concerne le respect des délais.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup. Jari, vous avez parlé un peu plus tôt des processus de l'IETF qui pourrait mal tourner. Si un processus de l'IETF fonctionne mal, est-ce qu'il y a des moyens d'aborder cela, des mesures de remédiation ? Avez-vous des exemples de processus IETF où il y a eu des problèmes ? Peut-être des exemples pas très spécifiques, mais un exemple du type de chose qui peut mal fonctionner, qui peut porter à controverse.

RUSS HOUSLEY : Les mécanismes. Qu'est-ce qui peut mal se passer. Notre processus d'appel s'applique à toute décision que pourrait prendre un lieder de l'IETF. Deux mois après l'annonce publique de cette décision, n'importe quelles personnes appartenant la communauté peut venir et dire « je crois que vous n'avez pas pris la bonne décision, voilà pourquoi, et voilà comment y remédier ».

Ça peut être à tous les niveaux. Ceux d'entre vous qui sont en train de lire le groupe de travail IANA plan, pourrons voir qu'il y a un individu dans la communauté qui pense que le langage de la charte était incorrect, qu'ils voudraient que ce langage soit modifié, et il a menacé de faire appel. Voilà donc un exemple sur la manière d'appliquer cela au travail effectué actuellement.

Donc le processus d'appel étend fait une chaîne d'appel premièrement vous commençait par soulever votre point avec le président du groupe de travail. Si cela ne vous satisfait pas, vous allez au président de l'IETF. Et si cela ne vous satisfait pas, vous allez au groupe pilote de l'ingénierie de l'Internet. Si vous n'êtes pas encore satisfaits, vous allez à l'IAB.

Si vous n'êtes toujours pas satisfaits, vous pouvez bien aller voir NARALO, le conseil de l'ISOC. Si c'est une question de savoir si le processus standard a été suivi, les décisions techniques ne sortent pas du conseil. Ça s'arrête au niveau de l'IAB. Donc voilà notre processus d'appel. Nous avons une autre procédure [indiscernable] ; si vous avez été nommés par le NomCom a l'impression que vous avez fait quelque chose de mal, si cette personne dit que vous êtes en train d'agir contre la volonté de la communauté, ils peuvent lancer une pétition.

La pétition lance un processus NomCom pour déterminer si vous allez garder votre siège ou pas. Voilà donc les deux voies à suivre. L'un est un niveau très granulaire mais ça pourrait arriver jusqu'à vous demander de quitter vos fonctions.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Russ. La seconde partie de ma question était s'il y avait des dispositions ou des clauses au sein de l'IETF contre un risque de capture par des intérêts commerciaux ou politiques ? Pour le moment, je sais que l'IETF ne pense pas beaucoup en ces termes. Mais maintenant avec le projecteur supplémentaire qui est fixé sur les différentes organisations ISTAR et les organisations multipartites, cela pourrait se produire dans l'avenir. Le paysage a beaucoup changé.

JARI ARKKO :

C'est une excellente question. Je ne me rappelle pas si nous avons en fait parlé de cela. Je crois que nous devrions prendre cela en compte dans le cadre d'IANA plan. Pour expliquer les choses, notre plan ne vise pas à reconcevoir les mécanismes de l'IETF, mais tout simplement à expliquer les mécanismes qui existent déjà, les outils que nous utilisons.

Dans le cas d'une capture, il est intéressant de noter que nous avons certaines règles par exemple. Les leaders de l'IETF sont sélectionnés par le NomCom. Le NomCom comprend 10 individus sélectionnés de manière aléatoire. Et il y a une règle qui défend que ces personnes viennent de la même entreprise. Russ, voulez-vous ajouter quelque chose ?

RUSS HOUSLEY :

Oui. Un point important. Nous avons un processus de confirmation pour la nomination du NomCom. Par exemple, le NomCom choisit à partir du groupe pilote de l'ingénierie Internet l'ensemble de directeurs régionaux. Cette liste est partagée avec le conseil de l'architecture de l'Internet pour obtenir une confirmation. Et ce que je recherche surtout c'est l'équilibre...

L'équilibre est assez difficile à trouver. Est-ce que nous avons les personnes qu'il faut pour effectuer le travail qu'il faut ? Est-ce que ces personnes viennent toute une seule entreprise ? Est-ce que ces personnes viennent d'une seule région ? Voilà les questions que ces organes pourraient poser.

JARI ARKKO : Je voudrais ajouter la chose suivante. Nous avons eu par le passé des discussions techniques ou une certaine entreprise voulait faire avancer un certain choix technologique, et en fin de compte ils ont donné des instructions à leurs employés ou à leurs amis de faire des commentaires sur la liste de l'IETF en faveur de ce choix en particulier.

Nous avons rencontré des situations pareilles, nous les avons analysés, nous les avons réglés sans qu'il n'y ait de dégâts. Donc nous avons eu des situations pareilles dans le sens commercial du moins. Et vous savez, nous pouvons identifier du moins celles qui sont les plus évidentes.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Jari. Holly Raiche.

HOLLY RAICHE : Je voudrais faire un commentaire. J'ai beaucoup apprécié ces mesures que vous avez à votre disposition. Je pense que lorsque vous faites valoir vos arguments par rapport aux propositions, vous devez insister sur les sauvegardes non seulement en termes de paramètres techniques, mais aussi de mesures de performance, qui va les examiner, qui va les vérifier, qui vérifiez votre adhésion, et qui se passe-t-il si quelque chose vous semble étrange.

Je pense que c'est ce que font les gens recherchent. C'est essentiel. C'est comme si vous leur dites « à propos, c'est ainsi que nous protégeons le processus ». Merci.

JARI ARKKO :

je suis tout à fait d'accord avec vous. Puisque vous avez mentionné les mesures d'évaluation de performance, nous suivons les performances d'IANA de très près. Nous avons un graphique chaque mois sur différents sujets, et un graphique trimestriel sur les KPIs. C'est tout à fait excellent que nous ayons ces mécanismes à notre disposition. Dès cette année, et cela n'est pas encore public parce que ça ne commencera qu'à la fin de l'année, nous avons décidé de mettre en place un mécanisme d'audit avec l'IANA.

Donc ils ont suivi les décisions de politique de l'IETF dans le cadre de leur attribution, et cela sera tout à fait. Ce n'est pas seulement pour nous. C'est quelque chose de très ouvert, de très libre afin que tout le monde de par le monde puisse le vérifier. Je pense que cela serait utile dans d'autres cas aussi.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci beaucoup, JARI. Nous avons discuté des de manière extensive votre position par rapport aux protocoles. Sur l'ordre du jour, nous avons également une période consacrée aux questions de nommage. Mais puisque nous sommes à l'ICANN, la majorité d'entre nous ont assisté à la réunion du groupe de travail intercommunautaires en personne.

Je ne pense pas que nous devrions vraiment rediscuter de toutes ces choses. En fait, nous en avons discuté de cela tout au long de la journée donc j'ai bien peur que ça ne nous cause des allergies très bientôt. Mais en ce qui concerne le fait de poser des questions plus vastes à l'ICG, l'une des questions qui ne savent être posées dans la communauté at Large, c'est comment sont traitées les questions orphelines. Les

questions qui ne sont pas traitées principalement par les trois communautés opérationnelles.

Je me demande si je peux demander à Alan Greenberg de nous dire quelques mots sur ce sujet. Alan, je voulais demander sur Skype. Alan m'a déjà donné quelques détails sur ce sujet.

ALAN GREENBERG :

Maintenant vous devrez me prévenir à l'avance que vous m'avez prévenue à l'avance. Ces questions orphelines ne deviennent des questions orphelines que lorsque personne n'en parle. Il y en a deux dont on a parlé et qui sont en train d'être discutées, et elle concerne le paiement. Est-ce que ce nouveau type d'IANA va demander un paiement pour ces services ? Ce que l'IANA ne fait pas en ce moment. La deuxième question concerne le langage.

Est-ce que ce petit nombre de langues suffit dans cet environnement multinational ? Est-ce que nous aurons besoin de servir toutes les communautés ? Tous les registres, toutes RIRs dans leurs propres langues ? Donc voilà des questions orphelines potentielles ainsi que personne ne les soulève dans aucune des trois propositions.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND :

Merci, Alan. Je voudrais ajouter encore une question orpheline potentielle, la responsabilité globale qui chapeauterait l'ensemble du système, et c'est une chose qui pourrait être souhaitable ou non, cela dépend de la manière de traiter la responsabilité dans chacune des propositions. À propos, cette question s'adresse à tous les membres de l'ICG.

JARI ARKKO :

Oui je voudrais répondre aux deux premières. Par rapport aux questions de coût, actuellement, il y a un contrat entre l'ICANN et le gouvernement des États-Unis pour zéro dollar. Le contrat entre l'IETF et l'ICANN également est gratuit. Aucun frais. Je crois que cela existe de cette façon de la perspective des organisations, avec ou sans le gouvernement américain.

Si nous avons à trouver des fonds pour mener cette opération autrement, nous pouvons continuer à en discuter. Je crois que c'est une bonne question à poser et il faudrait y réfléchir en effet.

Les langues, ça c'est très intéressant. Ce que nous faisons pour les paramètres de protocole est de nature très technique, la plupart du travail fait en Anglais et c'est comme une décision de la communauté. Personnellement, je trouve qu'il peut y avoir des domaines ou d'autres services requièrent d'autres types de langage. Par exemple, il y avait des nombres pour entreprises privées prévues pour des compagnies individuelles qui voudraient représenter leur identité dans des contextes différents ; peut-être que cela pourrait être fait dans d'autres langues que l'anglais.

Mais pour qu'une question orpheline soit reconnue, il faut qu'elle soit posée. Dans le cas de cette question en particulier, je préfère la catégoriser comme une question qui doit être continuellement améliorée. Ça fait partie de l'amélioration continue que l'on essaie d'atteindre à l'IETF. Nous pouvons espérer le faire dans l'année à venir. Ce n'est pas vraiment une question de supervision.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Jari. Nous avons Élise Gerich et puis Adiel pour parler de la question des coûts. Élise, vous avez la parole.

ÉLISE GERICH : Je représente l'opérateur des fonctions IANA à l'ICG. Pour ajouter certains contextes à propos du contrat, je peux vous dire que oui, ce contrat est à coup zéro. Cependant, le contrat précise que l'ICANN pourrait choisir néanmoins de faire payer des services pour recouvrir les coûts des services offerts dans le cadre des fonctions IANA.

Tout ce temps, l'ICANN a choisi de ne pas faire payer ses services. Comme JARI l'a mentionné, notre contrat, le contrat entre l'IETF IAB et l'ICANN est aussi un contrat, il n'y a aucun échange de fonds. Mais je voulais simplement vous dire que le contrat n'interdit pas le paiement en échange des services.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Élise. Adiel Akplogan.

ADIEL AKPLOGAN : Je voudrais ajouter de ces deux questions se pose souvent comme questions orphelines parce que nous n'avons probablement aucune idée du résultat en ce qui concerne le mécanisme final. Dès que cela sera clarifié, nous en parlerons de manière plus précise. En ce qui concerne le coût, mon domaine contribue au budget de l'ICANN principalement pour soutenir les fonctions IANA, ce que l'IANA fait pour nous.

Donc il y a une certaine contribution financière qui existe. Si l'ICANN continue à accomplir cette fonction à la fin du processus, nous continuerons probablement à contribuer dans le cadre de l'accord qui nous lie.

Dans le cadre de la question linguistique, cela fait partie de la mondialisation de nos services parce que cela va permettre aux personnes qui parlent des langues différentes de pouvoir lire, comprendre, et contribuer à ce que fait l'IANA.

Je crois que cela sera un résultat de ce processus également. Ça sera plus clair une fois que l'on connaîtra mieux les mécanismes qui existeront à la fin du processus, lorsque nous saurons ce qui va se passer lorsque la NTIA ne sera plus là.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Adiel. Nous avons Alissa Cooper et puis Alan Greenberg. Alissa, vous avez la parole.

ALISSA COOPER : Je voulais reprendre quelque chose que JARI a dit. Ce que l'on appelle des problèmes orphelins, ne sont des problèmes orphelins que si personne ne les soulève. Si ces questions vous intéressent, vous devez en parler dans vos communautés, voir dans toutes les communautés si possibles. Et cela s'applique à toutes les questions, n'est-ce pas ? Nous devons développer ces propositions, et pas nécessairement celles que nous pouvons envisager aujourd'hui, ou celles que nous avons déjà envisagées.

Je voulais aussi répondre à mettre question concernant une organisation générale qui rentre aussi dans ce paradigme. Si cette proposition d'approche globale émerge de l'une des communautés, cela fera partie de notre rôle de coordination pour nous assurer que chaque communauté soit consciente de ce qui en train d'être développé par les autres, c'est extrêmement important.

C'est important parce que pour que quelque chose de ce type soit intégrée dans la proposition de transition finale, il doit avoir le consensus de toutes les communautés, n'est-ce pas ? Il faut que toute la communauté y participe. Donc si cela provient de la communauté de nommage, l'IETF et les RIRs ont besoin d'être d'accord aussi. Dire que c'est une bonne idée. Et nous pensons que c'est ainsi que la supervision des fonctions IANA se passait ainsi dans le futur.

Et nous pensons qu'à l'ICG, en suivant les différents processus, il faut faire attention à ce qui se passe, et il faut immédiatement signaler ce type de choses aux autres communautés. Et nous avons commencé à le faire. À l'IETF, nous faisons très attention à ce qui a déjà été écrit dans les processus et dans les versions préliminaires des RIRs ; mais c'est en fait assez prématuré en ce moment.

À cause de cela, au fur et à mesure que des mots vont être mis sur le papier et qu'on va avancer, cette fonction de coordination deviendra de plus en plus importante et va s'approfondir.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Alissa. Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Merci. Pour vous expliquer le contexte, Olivier m'a demandé d'identifier quelles que questions orphelines potentielles. Je l'ai fait bien entendu. Ces questions orphelines ne provenaient pas de nous. Et en effet, si tout le monde les mentionne, ils ne seront pas des problèmes orphelins. C'est pour cette raison que la rédaction du RFP était problématique pour nous ; nous voulions nous assurer de pouvoir mentionner ces choses-là. Lorsqu'on a voulu voir comment les choses avançaient dans les groupes individuels, nous avons trouvé qu'il manquait quelque chose et nous avons voulu trouver un véhicule pour les introduire. L'identification de ces questions n'était pas une prédiction de notre part.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Alan ; nous avons maintenant Monsieur Arasteh.

KAVOUSS ARASTEH : Merci, Olivier. Certains de ces questions que vous avez abordées et que d'autres ont abordé sont des questions applicables à la situation actuelle. Ce n'est pas spécifiquement lié à la transition. Certaines de ces questions, des problèmes de langue, de coût, sont également applicables maintenant. Je ne dis pas que les questions ne sont pas valides, elles sont valides. Elles sont très valides. Mais elles ont peu de relations peu de cohérence dans le cadre des fonctions de transition.

L'IETF ou d'autres pourraient regarder ses problèmes, mais d'un autre angle ; non pas du point de vue de la transition. Ces questions pourraient notre rien avoir du tout avec la transition. Merci.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup pour ce commentaire, monsieur Arasteh. Nous avons maintenant Alberto Soto qui va parler en espagnol. Mettez vos écouteurs s'il vous plaît. Le canal un et le canal anglais, le canal trois et le canal espagnol, canal de le canal français. Allez-y, Alberto.

ALBERTO SOTO : Si ce processus était jusqu'à maintenant gratuit, s'il n'y a pas de coût, et que ce processus commence à devenir payant, le utilisateur final va être le dernier maillon de la chaîne dans tous types de scénarios, dans tous types de processus payant. Et bien entendu, nous qui représentons les utilisateurs finaux, nous allons recevoir des réclamations et des plaintes par rapport à la neutralité du réseau dans le cadre de la transition. Parce que jusqu'aujourd'hui, tous types de surcharge ou d'augmentations ont été considérées un manque de neutralité.

Donc je ne sais pas en allant d'un service gratuit à un service payant, quand est-ce qu'on va le savoir. Comment on va le justifier ? Quels arguments vont le sous-tendre ? C'est tout.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup pour ce commentaire, Alberto. Est-ce qu'il y a des questions concernant la possibilité de faire payer les services ?

Bon Dieu. Cela me semble un peu comme une question illogique. Russ Housley.

RUSS HOUSLEY : Je n'envisage aucun changement à la structure actuelle du moins par rapport aux paramètres de protocole. Nous avons analysé ce que cela

coûterait d'organiser l'IANA de façon différente. Par exemple, si l'ICANN nous disait « nous vous donnons un avis de six mois pour déménager », qu'est-ce que cela nous coûterait ?

C'est la chose qu'une personne qui analyse son budget dans le cadre d'un tel déménagement pourrait faire, moi je ne le fais pas. Nous n'avons eu aucune discussion avec l'ICANN sur des changements ou des possibilités de faire payer les services. Ils ne sont jamais venus nous voir en suggérant qu'un tel changement draconien pourrait survenir dans notre protocole d'entente.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci, Russ. Jari Arkko.

JARI ARKKO : Je voulais ajouter qu'il est important de conserver les choses dans une certaine perspective. Je suis d'accord avec ce que place vient de dire sur la probabilité de ces choses-là. Mais rappelons-nous que même si le type de choses qu'on a mentionnées pouvait arriver, IANA est une petite organisation composée de 13 personnes. Il y a des milliers de personnes qui essayent toujours de les surveiller.

Ce problème n'est peut-être même pas de taille, en termes de coût. C'est une goutte d'eau dans l'océan lorsque vous considérez tout ce qui se passe dans le monde des réseaux, tout l'argent qui est dépensé dans d'autres secteurs et sur d'autres questions.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Merci beaucoup, Jari. Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions ? Je crois qu'on a épuisé le sujet. Nous avons fini notre réunion à temps. Nous devons vous remercier. Nous apprécions beaucoup que l'ICG est venu nous voir, ils ne sont venus voir que le GAC et l'ALAC dans le cadre des discussions bilatérales. Je crois qu'il va y avoir une réunion jeudi. Est-ce qu'il y a des questions ?

ALISSA COOPER : Oui, je dis à 10 heures ou à 10h30. Nous allons avoir une discussion de deux heures avec la communauté sur le processus de transition. Donc venez et Merci. C'est un plaisir d'avoir eu ces réunions avec vous et avec le GAC. Vous deux étiez les seules à demander de nous rencontrer. Nous sommes en train de demander aux gens de nos rencontrer et ils sont en faites en train de refuser.

OLIVIER CRÉPIN LEBLOND : Nous vous remercions d'être venus, de nous avoir fait cette présentation et de nous avoir parlé pendant plus d'une heure. Nous apprécions votre collaboration. Notre propre groupe de travail va continuer pour le restant de 90 minutes.

Nous allons essayer de formuler la stratégie la plus adaptée que nous allons présenter dans le cadre de notre contribution et notre suivi à ce sujet. Vous êtes les bienvenus si vous voulez rester avec nous. Nous allons demander à tout le monde de vous applaudir. Merci.

Nous vous souhaitons aussi la bonne chance parce que vous en aurez besoin. Nous allons prendre 10 minutes de pause parce que je pense que tout le monde est fatigué. Notre journée a commencé à sept heures

du matin, donc peut-être que les interprètes pourront profiter aussi de la pause. Donc 10 minutes de pause, revenez à 5h10, Messieurs et Mesdames. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]